

## Ecole primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes  
14540 BOURGUEBUS  
Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

### CONSEIL D'ECOLE N°1 DU MARDI 19 OCTOBRE 2021

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022 de l'école élémentaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 19 octobre 2021 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

#### Invités :

- Madame CHARTON, IEN, excusée
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Madame Florence BOUCHARD, Maire de Castine en Plaine, excusée  
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mme MONCHY, responsable du service périscolaire de Bourguébus.
- Mesdames LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, MOULIN, JOLIVET, DESHAYES, LELIEVRE, LEMUTRICY, LE BOISSELIER, GARNIER, LE VIGOUREUX, PAYEN, PERCEBOIS, COSNE, CHIPAULT, PAIN, ROUGHOL, LECABLE enseignantes
- Messieurs POULAIN, LUCAS, enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire, excusée
- Madame Caroline REFAIT, maitre E, excusée
- Monsieur Jean-Pierre JURET, maitre G, excusé
- Mesdames GRELET, LECORNEC, ATSEM
- Mesdames MARY, BOUSSOL, DITTMER, TIAJDINE, MOUCHEL, BINET, ROBIN, PENAULT, FORCINAL, HARIVEL, KOSTRZEWA, POUTEAU, MENOYOT, LEPELTIER, ROBILLARD, GUIMOND, LEFRANC
- Messieurs MENOYOT, LAIR, PECOT parents élus

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes.

M. Menoyot, parent d'élève, et Mme Lelièvre, enseignante, se proposent comme secrétaires.

#### Ordre du jour :

1. Fonctionnement et installation du Conseil d'école : présentation des membres du conseil d'école, résultats des élections et règlement intérieur du Conseil d'école.
2. Adoption du procès verbal du Conseil d'école du 15 juin 2021 (vote)
3. bilan de rentrée: structure administrative et pédagogique.
4. vote du règlement intérieur et Charte de la laïcité à l'Ecole.
5. Consignes de sécurité ; incendie, PPMS, alerte intrusion.
6. Prise en charge de la difficulté scolaire et EILE.
7. Demandes de travaux, sécurité et investissements
8. Présentation de quelques projets de classe déjà établis
9. Point sur la coopérative scolaire.
10. Questions diverses.

#### 1) Fonctionnement et installation du Conseil d'école

Présentation des membres du Conseil d'Ecole :

Mme MADELAINE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Vote du règlement intérieur du Conseil d'école

Après rappel de ce règlement : Pour : UNANIMITE

Bilan des élections de parents d'élèves du 08/10/2021

Une seule liste pour ce scrutin : On note un taux de participation de 31.07 %.

- Nombre d'électeurs inscrits : 531
- Nombre de votants : 165

*Pour mémoire : le taux était de 29.75 % en 2020/2021*

- Nombre de suffrages exprimés : 121
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 44
  
- Nombre de sièges pourvus : 15 titulaires

Le conseil d'école avait opté pour un vote par correspondance, nous conserverons ce fonctionnement pour les années prochaines.

<b>Titulaires :</b> 1. Charline BOUSSOL 2. France KOSTRZEWA 3. Anaïs ROBIN 4. Sarah MOUCHEL 5. Anaïs POUTEAU 6. Marie LEPELTIER 7. Lara MARY 8. Stéphanie BINET 9. Emilie ROBILLARD 10. Aurélie GUIMOND 11. Sébastien MENOYOT 12. Elodie PENAULT 13. Bastien PECOT 14. Lucie TIAJDINE 15. Maryline LEFRANC	<b>Suppléants :</b> 16. Mélanie DITTMER 17. Agnès FORCINAL 18. Delphine HARIVEL 19. Marc-Antoine LAIR 20. Emilie MENOYOT
---	---

2) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2021 (vote)

PV du conseil d'école 15 juin 2021 :

Pour :unanimité                      contre : 0                      abstention :0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 15/06/21 à l'unanimité.

### 3) Présentation de l'école, protocoles sanitaire et vigipirate

Structure pédagogique et effectifs au 01/09/21 - Répartition :

- Nous accueillons 374 élèves dont 135 en maternelle et 239 en élémentaire répartis dans 15 classes :
- 24 PS dans la classe de Mme Marion Deshayes, accompagnée de Mme Sabrina Lecornec, ATSEM
  - 25 PS/MS ( 10 PS/15 MS) dans la classe de Mme Marianne Langlois, accompagnée de M. Valentin Guérin, ATSEM
  - 25 PS/MS ( 9 PS/ 16 MS) dans la classe de Mme Claire Anne, accompagnée de Mme Isabelle Grusse, ATSEM
  - 25 MS/GS ( 17 MS/8GS) dans la classe de Mme Sophie Allain, accompagnée de Mme Géraldine Desmont, ATSEM
  - 24 GS dans la classe de Mme Mélanie Moulin, accompagnée de Mme Véronique Grelet, ATSEM
  - 22 GS/CP ( 12 GS et 10 CP) dans la classe de Mme Thérèse Jolivet, accompagnée de Mme Catherine Lepeltier, ATSEM
  - 23 CP dans la classe de Mme Marjorie Lelievre
  - 24 CP/CE1 ( 8 CP et 16 CE1) dans la classe de Mme Cécile Le Boisselier et Mme Catherine Roughol (le jeudi)
  - 25 CE1 dans la classe de Mme Agathe Lemutricy et Mme Catherine Roughol (le mardi)
  - 26 CE1/CE2 (14 CE1 et 12 CE2) dans la classe de Mme Mathilde Garnier
  - 26 CE2 dans la classe de Mme Bérange Payen
  - 26 CE2/CM1 ( 6 CE2 et 20 CM1) dans la classe de Mme Lynda Le Vigoureux
  - 26 CM1 dans la classe de Mme Manon Cosne et M. Daniel Poulain
  - 26 CM2 dans la classe de Mme Hélène Percebois
  - 26 CM2 dans la classe de Mr Florent Lucas et Mme Maëva Lecable ( le jeudi)

**La moyenne des effectifs de l'école est de 24.93 élèves par classe contre 24.6 l'année dernière.**

Mme Catherine Madelaine assure la direction de l'école primaire

Les autres personnels de l'école :

. Mme Marina Chipault et Mme Solène Pain, brigades, rattachées à l'école.

La réunion de rentrée a permis d'accueillir de nombreux parents. Elle a été organisée en 2 temps afin de permettre aux parents de participer à l'ensemble des temps prévus (informations générales, réunion dans les classes). La réunion de rentrée est un moment privilégié où de nombreuses informations sont données aux parents, la participation des parents est importante pour bien comprendre le fonctionnement de l'école et des classes. C'est notamment le moment où le fonctionnement des classes à double niveaux est expliqué.

Les horaires de l'école sont les suivants :

8h30/11h30 13h30/16h30 en élémentaire et 8h35/11h35 13h35/16h35 en maternelle

Les récréations sont organisées à 10h/10h15 et 15h/15h15 en élémentaire, 5 classes dans la cour et 5 classes sur le terrain du stade ou le terrain d'évolution si le stade est mouillé. Les élèves de CP de la classe GS/CP participent à la récréation des élémentaires et ceux de GS à la récréation des maternelles. Les élèves CE2 de la classe de CE1/CE2 font partis du groupe des grands (CE2/CM) sur ce temps de récréation.

Les récréations sont échelonnées en maternelle, 3 classes au maximum en même temps de 9h50 à 10h20 pour le premier groupe et de 10h20 à 10h50 pour le deuxième groupe. Elles sont également échelonnées l'après midi.

Les entrées et sorties de l'école doivent impérativement être respectées ainsi que les horaires de l'école.

Pour rappel:

-En maternelle et dans la classe GS/CP de Mme JOLIVET, les parents amènent les enfants à la porte de leur classe par le circuit indiqué sur le plan

-En élémentaire, les classes de Mme LELIEVRE(CP), Mme LE BOISSELIER (CP/CE1), Mme LEMUTRICY(CE1), Mme GARNIER(CE1/CE2) entrent et sortent par le portail qui donne sur le stade

Les classes de Mme PAYEN(CE2), Mme LE VIGOUREUX(CE2/CM1), Mme COSNE et M. POULAIN(CM1), Mme PERCEBOIS(CM2), M. LUCAS (CM2) entrent et sortent par la barrière principale de l'élémentaire.

**Merci de respecter strictement chacune de ces entrées en fonction de la classe de votre enfant et de ne pas les faire passer par une autre entrée que celle de leur classe afin de respecter à la fois le protocole sanitaire et le plan vigi pirate.**

**Pour rappel également, les portes de l'élémentaire sont fermées à 8h30 et 13h30, celles de la maternelle à 8h35 et 13h35. Merci de respecter ses horaires.**

### le protocole sanitaire.

Depuis le 4 octobre 2021, le protocole sanitaire applicable dans les écoles est de niveau 1 (vert) dans les départements où le taux d'incidence est inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants durant au moins 5 jours consécutifs. C'est le cas de notre département.

Le niveau 1 ou niveau vert prévoit :

-Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves des écoles primaires.

-l'accueil en présentiel de tous les élèves ;

-le maintien des mesures renforcées d'aération et du lavage des mains ;

-la désinfection des surfaces fréquemment touchées faite une fois par jour, celle des tables du réfectoire après chaque service ;

-la limitation du brassage entre groupes d'élèves en intérieur. Les élèves peuvent de nouveau être brassés en extérieur. (fin des zones de cour!)

-les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur.

### Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

Dans les écoles, la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1er cas de Covid avec poursuite des cours à distance.

Le port du masque aux abords de l'école n'est plus obligatoire, le préfet n'a pas reconduit l'arrêté de port du masque qui a pris fin le 30 septembre.

Néanmoins, le **port du masque reste fortement recommandé** du fait des regroupements de parents aux abords de l'école.

Nous sommes actuellement en alerte vigipirate maximum il est donc fortement conseillé d'éviter des regroupements trop longs aux abords de l'école. Le parking situé devant le portail maternelle n'est plus accessible pour cette raison et sans doute pendant encore de nombreux mois, le temps du déroulement du procès actuel concernant les attentats de 2015.

### Description du périscolaire :

Les temps périscolaires comportent des accueils le matin avant l'école et le soir après l'école ainsi que la pause méridienne. Il s'agit de services communaux qui sont sous la responsabilité de la commune.

L'accueil périscolaire fait l'objet d'une déclaration à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection maternelle infantile pour les moins de 6 ans.

### Accueil du matin de 7 h 30 à 8 h 20

Un animateur (trice) est présent au portail élémentaire pour accueillir les enfants et les parents, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la cour

Les enfants sont accueillis dans les salles du centre de loisirs et encadrées par une équipe d'animateurs (trices)

### Pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 20 :

Le temps du repas s'intègre dans la pause méridienne durant laquelle les enfants sont pris en charge par les personnels municipaux et d'animation dès la sortie de classe.

En élémentaire il y a un animateur (trice) référent par classe qui est en charge du groupe tout le long de la pause méridienne.

La diversité des animations proposées permet à chaque enfant de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage et de découverte.

En maternelle les enfants sont encadrés par les ATSEM sur le temps du repas, des petites animations sont proposées avant et après le repas.

Selon les jours, entre 85 et 90% des enfants fréquentent la cantine scolaire.

### Accueil du soir :

Les enfants prennent le goûter dans le restaurant scolaire, le goûter est fourni.

En élémentaire, un temps d'aide aux leçons est proposé cela n'est qu'un coup de pouce donné par l'équipe d'animation il est nécessaire que les parents reprennent les leçons avec leur enfant le soir, les animateurs (trices) ne font que de permettre aux enfants de commencer leurs leçons mais ils ne peuvent pas apporter une aide individuelle à chaque enfant.

En maternelle après le goûter, un temps libre encadré est proposé ainsi que des petites animations

### Projet éco citoyens :

Au sein de l'équipe d'animation, il nous tient à cœur de mettre en place des projets éco citoyens. Il a été installé des boîtes dans chaque bâtiment pour récolter les bouchons de bouteilles d'eau, lait, sodas, jus de fruits et compotes pour l'association « les boutons d'amour » cela permet d'acheter du matériel sportif pour personne en situation d'handicap.

D'autres boîtes ont été installées dans les bâtiments pour récolter des stylos, feutres, surligneurs, blanco qui ne fonctionnent plus pour la SPA « le chat et la vie »

Création d'un petit jardin pédagogique entretenu sur le temps périscolaire (midi et soir)

### Vote Conseil Municipal des Jeunes

Le mardi 12 octobre les élections ont eu lieu dans l'après-midi, 6 jeunes (3 - CM1 / 3 CM2) ont été élus pour présider au conseil municipal des jeunes pour un mandat de 3 ans

### CLAS

Un Contrat local d'accompagnement à la scolarité est remis en place depuis le 4 octobre. Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité ( CLAS) est gratuit et accueille les enfants du CP au CM2 de 16 h 30 à 18 h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les locaux de la bibliothèque

3 ateliers seront proposés pour la première période : Atelier langage- vocabulaire, Atelier motricité fine, Ateliers compréhension

### BLOG ENFANCE JEUNESSE

Il est mis à jour toutes les semaines, vous y trouverez les menus, photos et informations diverses.

#### 4) Règlement intérieur de l'école

Madame Madelaine rappelle que le règlement intérieur est voté lors du 1er conseil d'école. Seuls les parents élus titulaires votent ce règlement.

Ce règlement intérieur ne présente pas de changement par rapport à celui en vigueur l'année dernière.

Pas d'amendement proposé. Mme Madelaine procède au vote du règlement Intérieur 2021/2022.

Pour : UNANIMITE

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### 5) Consignes de sécurité, incendie, PPMS, alerte intrusion

##### . PPMS

L'école est équipée d'une alarme spécifique PPMS avec deux sonneries différentes, l'une pour le confinement, l'autre pour l'intrusion.

La première est commandée depuis le bureau, la deuxième peut être déclenchée par des télécommandes réparties sur l'ensemble des bâtiments.

Une présentation du **PPMS « Mise à l'abri »** retenu par les enseignants a été faite auprès des élèves. Deux risques sont toujours à prendre en compte :

Le risque tempête et sismique

Le risque accident technologique

Les malettes PPMS sont situées dans plusieurs lieux :

Lieu 1 : salle des maitres élémentaire ; lieu 2 : classes de Mme Lelièvre ; lieu 3 : classe de Mme Moulin ; lieu 4 : classe mobile des PS/MS de Mme Langlois.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé en période 3, en janvier ou février.

Le risque attentat intrusion (confinement, évacuation) : un **PPMS alerte attentat** distinct a été rédigé spécifiquement par l'équipe. Un exercice a été réalisé le 11 octobre et s'est déroulé dans le calme, sans stress, les élèves ont bien joué le jeu, ils se sont cachés dans leur classe en silence et ont attendu calmement la fin de l'exercice. Le niveau sonore de l'alarme est à améliorer dans certaines classes.

##### .Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 17 septembre

Le lieu de rassemblement pour l'élémentaire est situé sur le terrain de foot sauf pour les deux nouvelles classes qui rejoignent le lieu de rassemblement de la maternelle. Pour la maternelle il est situé le long du mur opposé aux classes près du portail d'accès.

Cet exercice a mis en évidence le besoin de modifier le lieu de rassemblement de la maternelle. En effet, le retournement des algécos ne permet plus de rassembler les classes à cet endroit, cela gêne maintenant l'entrée éventuelle des pompiers. Il a donc été décidé avec la mairie de déplacer ce lieu de rassemblement sur le parking situé devant l'entrée maternelle, un panneau indiquant ce lieu de rassemblement va être installé par la mairie.

Les classes situées dans les algécos maternelle ainsi que la classe 27 de Mme Lynda Levigoureux n'ont pas entendu l'alarme.

Une classe était à la bibliothèque.

## 6) Prise en charge de la difficulté scolaire et EILE

### -Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :

Les activités pédagogiques complémentaires, conformément à la circulaire 2013-017 du 6 février 2013, s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires. Elles sont en lien avec la lecture. Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Elles se déroulent de 11h30 à 12h00, le lundi et le jeudi, en maternelle, et le mardi et le jeudi ou le vendredi, en élémentaire en groupe restreint et sont organisées par les enseignants sous leur responsabilité. La classe de Mme Lelièvre verra ses APC se dérouler le jeudi de 16h30 à 17h30. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires qui est arrêtée annuellement par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. La participation des enfants est soumise à l'accord des parents ou des représentants légaux de l'enfant.

### -Le RASED :

Il intervient sur l'école pour les enfants qui ont des difficultés persistantes en fonction des priorités dégagées par l'inspection. Cette année, en première période, le RASED est intervenu pour des élèves de CE1 et de CP suite aux évaluations nationales de rentrée qui ont permis de déterminer les besoins des élèves.

Il se compose :

- d'un maître E, Mme Caroline Refait, spécialisée dans la difficulté scolaire
- d'un maître G, Mr Jean-Pierre Juret, spécialisé dans les problèmes de comportement face aux apprentissages
- d'une psychologue scolaire, Mme Emmanuelle Lamirand

### -L'EILE(anciennement ELCO)

L'Enseignement International de Langues Etrangères est reconduit pour l'enseignement du turc à Bourguébus.

Les cours commencent le mardi 19 octobre et se dérouleront tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Les enfants ne sont pas pris en charge de 16h30 à 17h15 sauf s'ils sont en garderie, le périscolaire se charge alors de les amener au cours de Turc à 17h15.

## 7) Demandes de travaux, sécurité et investissements

Mme Madelaine et l'équipe enseignante remercient vivement la Municipalité pour les travaux réalisés :

Le préau élémentaire a été réalisé cet été.

Les algécos maternelle ont été retournés. L'aménagement de la cour maternelle, la création de toilettes dans un sas algéco PS et la réfection du sol doivent être réalisés pendant les vacances de la Toussaint. Nous demandons un sol adapté pour la mise en place des pas japonais, de la poutre et du bas à sable.

Un algéco supplémentaire a été installé en élémentaire pour accueillir la bibliothèque élémentaire en cours de création.

Un vidéoprojecteur précédemment installé dans la classe de Mme Garnier devenue salle des maîtres élémentaire a été réinstallé dans la classe de Mme Lelièvre

Des vidéo projecteurs ont été installés dans les classes de Mmes Payen et Le Vigoureux.

Demande d'investissement :

**Nous demandons la mise en place de plans pluri annuel d'investissement dans les domaines :**

- du numérique

L'école n'est pas encore pourvue de connexion internet dans toutes les classes ni pourvu de vidéo projecteurs dans toutes les classes élémentaires dans un premier temps. Le matériel informatique et notamment les ordinateurs est à renouveler régulièrement. Pour mémoire deux ordinateurs portables achetés en 2019 ont cessé de fonctionner un an plus tard. Nous avons fait appel à l'APE pour le renouvellement de ces deux ordinateurs indispensables au fonctionnement des deux classes et l'APE a également financé un portable pour la dixième classe élémentaire et le renouvellement de celui de la direction devenu obsolète.

Il faut prévoir une ligne annuelle d'investissement et de renouvellement du matériel dans ce domaine

Il faut également prévoir une connexion internet dans les classes non encore équipées ainsi que dans les algécos élémentaires qui accueillent une classe et la bibliothèque de manière pérenne. La bibliothèque a besoin pour fonctionner d'être reliée au logiciel en ligne biblionet.

- De la rénovation et de l'entretien des locaux.

L'école est vieillissante, les locaux doivent faire l'objet d'un entretien régulier :

15 classes + bibliothèque élémentaire + salle des maîtres + bureau direction + local EPS + local matériel arts plastiques élémentaire + salle de motricité et dortoir+ ancien bureau direction maternelle + cuisine maternelle + bibliothèque maternelle soit 24 locaux de vie scolaire) + les couloirs et les toilettes.

Lors d'une visite de l'école pour des parents en présence de Mme Maciejewski, adjointe en charge de la vie scolaire et de M. Lamy, adjoint en charge des travaux, la réfection totale des toilettes du bâtiment principal avait été envisagée, qu'en est-il ?

Mme Maciejewski précise que ces travaux n'ont pu être réalisés sur le budget 2021 mais restent envisagés.

Nous proposons un plan permettant de prévoir la réfection des locaux à raison de trois locaux par an à repeindre et/ou à entretenir. Cela permettrait une réfection de chaque local tous les 8 ans.

La première année pourrait permettre de voir réhabiliter le local qui sert de réserve au matériel de sport et qui présente de nombreuses traces d'infiltration qui s'étendent à la classe mitoyenne. Les locaux 29 (local EPS), 24 (classe CE1 Mme Lemutricy) et 13(local arts plastiques avec mise en place d'étagère de rangement) pourraient faire l'objet d'un contrôle fenêtres pour les classes et peinture pour les trois.

M. LUCAS fait remarquer que 7 locaux scolaires sont des algécos et demandent s'il est possible d'envisager la construction de locaux.

M. Le Maire indique que la mairie s'est déjà endettée pour les constructions scolaires et ne peut envisager de nouveaux crédits avant 2024. Il y a encore 40 à 45 logements en cours de construction mais les effectifs devraient commencer à baisser en 2025 et l'on pourrait perdre 1 à 2 classes à partir de cette date.

Les parents demandent néanmoins que cette possibilité de construction soit envisagée dès à présent compte tenu du délai pour ce type de projet.

Mme Moulin indique que les locaux communs de la maternelle ont la même taille depuis 15 ans et ne correspondent plus aux besoins actuels de la maternelle, le nombre d'élèves et de classes ayant doublé.

**Travaux :**

La plaque du regard à l'angle de l'école côté stade est maintenant complètement cassée. Cela devient très dangereux.

Les fenêtres du bâtiment C, classes 22 et 23 nécessitent d'être changées, celles de la classe 22 ne s'ouvrent plus et celles de la classe 23 ne ferment plus. M. Le Maire indique qu'un devis est en cours mais que les entreprises connaissent actuellement des difficultés liées à la pénurie de matériaux.

Nous n'avons pas encore de rideaux sur les fenêtres qui donnent sur le stade dans trois classes ; celle de Mme Jolivet, celle de Mme Allain et celle de M. Lucas. Les rideaux pourraient être installés directement sur les fenêtres comme cela a été réalisé dans la salle de motricité.

Nous avons toujours une fuite importante dans la verrière du bâtiment B dès que l'intensité de la pluie est importante.

Plusieurs néons notamment en maternelle sont hors service, Mr Lamy nous a indiqué qu'il fallait l'intervention d'une entreprise, il ne peut rien faire.

Le dérouleur du volet de la classe de PS est à changer, là encore Mr Lamy nous indique ne pouvoir intervenir.

Un toilette dans la classe de Mme Langlois (PS/MS) est condamné, il faudrait faire intervenir une entreprise.

Le tableau d'affichage de l'élémentaire, cassé l'hiver dernier, n'a pas été changé. Il faudrait en installer un nouveau le long des barrières de l'école situé dans le chemin qui mène au stade pour que tous les parents de l'élémentaire puissent y avoir accès.

#### - De l'aménagement des cours maternelle et élémentaire

Ce plan a déjà été vu avec Mme Maciejewski pour la cour maternelle et pourrait faire l'objet d'une dotation annuelle pour l'achat de jeux extérieurs, de vélos et matériel de motricité extérieur, d'aménagement du coin jardin...

Les vélos sont utilisés quotidiennement par les 135 élèves de maternelle, cet usage intensif implique qu'ils doivent être vérifiés annuellement et renouvelés au bout de quelques années.

L'aménagement de la cour maternelle qui doit avoir lieu pendant les vacances de la Toussaint nécessite une réunion de chantier afin que soit évoqué le type de sol qui sera installé pour la remise en place des pas japonais et de la poutre, ces jeux devant faire l'objet d'une remise en état avant leur réimplantation, et pour la mise en place du bac à sable.

Pour la cour élémentaire, il faudrait prévoir des bancs, un panneau de basket et des jeux d'extérieur à renouveler périodiquement.

-Enfin, le nombre d'élèves et de locaux augmentant, la dotation en heures de ménage pour les locaux scolaires doit être adaptée pour que l'entretien journalier puisse se faire dans tous les lieux de vie de l'école y compris la salle des maîtres et la future bibliothèque élémentaire. Nous déjeunons tous les midis dans la salle des maîtres, nous nous y réunissons et nous sommes également amenés à y prendre parfois en charge un groupe d'élèves et à recevoir les parents. Les cours d'EILE se déroulent également dans cette salle. Ce lieu de vie de l'école comme les classes ou la bibliothèque qui sera fréquentée quotidiennement doivent faire l'objet d'un entretien quotidien au même titre que les classes surtout en période de crise sanitaire. Les dames de services n'ont pas toujours le matériel nécessaire pour faire le ménage ; balai toilette en commun, balai abimé etc....et manquent de temps.

M. Le maire indique que le budget personnel municipal est déjà très important et qu'avant de recruter ou d'allouer des heures supplémentaires, il faut envisager de réorganiser le service du ménage. De plus la mairie a des difficultés à recruter pour des temps partiels.

La mairie priorise le personnel auprès des élèves et rappelle que chaque classe maternelle est dotée d'une ATSEM.

-Pour terminer, nous re demandons un quota de photocopies couleur.

- Nous avons besoin de meubles pour continuer à équiper la bibliothèque élémentaire ainsi que la salle des maitres. Nous avons également besoin de quelques meubles dans certaines classes

Nous avons fait une demande d'investissement dans ce sens dans le cadre de la préparation du budget 2022.

## 8) Présentation de quelques projets de classe pour l'année scolaire 2021/2022

### Intervenants extérieurs :

**EPS :** intervenant extérieur pour toutes les classes. Mme Madelaine remercie la Mairie pour la mise à disposition d'Hervé Bourse les lundis et jeudis. Des projets rollers, vélo, jeux collectifs sont prévus.

**Pour les projets rollers et vélos, les fêtes de Noël pourraient être l'occasion d'équiper les enfants (vélo pour les CE2 et CM, rollers pour les CP et CE1, casque, protections...)**

Nous ferons appel aux parents lors du déroulement de ces projets en dernière période pour prêter du matériel au profit des enfants qui ne seraient pas complètement équipés.

### **Cycle piscine pour les CE1 et les CM2 à la piscine de la Grâce de Dieu à CAEN**

-Du 12 octobre au 26 novembre pour les CM2 de la classe de Mme Percebois et pour les CE1 de la classe de Mme Le Boisselier et de Mme Garnier .

-Du 30 novembre au 21 janvier 2022 pour les CM2 de la classe de M. Lucas et pour les CE1 de la classe de Mme Lemutricy.

A compter du jeudi 21 octobre, les classes CE1 et CM2 pourront de nouveau se rendre ensemble à la piscine et bénéficier des séances du mardi ET du jeudi.

**Bibliothèque :** Nous avons pu reprendre la fréquentation de la bibliothèque tous les vendredis, 5 classes d'élémentaire par vendredi. Chaque classe a donc la possibilité de se rendre tous les quinze jours à la bibliothèque.

### PROJETS :

#### -Cycle 1 :

Les projets de décloisonnement déjà mis en place les années précédentes continuent. Cela consiste à créer des groupes de 7 à 8 élèves de GS pris en charge de 13h45 à 14h30 par l'ensemble de l'équipe enseignante maternelle pendant le temps de sieste des PS et le temps de repos des MS. Des décloisonnements à l'identique existent aussi pour les MS de 14h30 à 15h deux fois par semaine.

Dans le cadre de la semaine du goût, du 11 au 15 octobre, un nutritionniste est intervenu chaque jour dans toutes les classes de maternelle.

Un projet cirque aura lieu au deuxième trimestre pour les classes de PS, MS, GS et CP soit 8 classes (Mme Marion Deshayes, Mme Marianne Langlois, Mme Claire Anne, Mme Sophie Allain, Mme Mélanie Moulin, Mme Thérèse Jolivet, Mme Marjorie Lelièvre et Mme Cécile Le Boisselier) pour un montant de 10400 euros

#### -Cycle 2 :

Des décloisonnements en découverte du monde sont mis en place pour permettre aux enfants de questionner le monde dans les domaines de l'espace, du temps, de la matière, des objets et du vivant.

Les classes CE1 et CE2 de Mme Agathe Lemutricy, Mme Mathilde Garnier, Mme Lynda Le Vigoureux et Mme Bérangère Payen participeront à un projet équitation au CEBO, centre équestre de Bretteville sur Odon. Il s'agira de trois jours de découverte du cheval et de la pratique équestre avec retour chaque soir à l'école, sous réserve de la situation sanitaire au moment de ce projet.

### -Cycle 3 :

Les classes CM1 de l'école ont également mis en place un décloisonnement en histoire, géographie et sciences

Les classes CM1 de Mme Le Vigoureux et de Mme Cosne et M. Poulain participeront au cycle découverte de l'orchestre au conservatoire de Caen. Les élèves bénéficieront de 9 interventions en classe, 3 avant chacun des 3 concerts du conservatoire auxquels ils se rendront pour un coût de transport de 735 euros.

Une classe transplantée est envisagée pour les deux classes CM2. Il s'agit de classes de découverte du milieu marin qui devraient avoir lieu à Collignon, près de Cherbourg début avril pour une durée de 3 jours et deux nuits.

Ces deux classes CM2 participent également au programme Waty. C'est un programme qui permet aux élèves de travailler et découvrir l'éco citoyenneté et le développement durable. C'est un programme national auquel participe Caen la mer et qui permet aux élèves de bénéficier de 6 ateliers en classe gratuits dont par exemple un atelier pour faire cuire des cookies dans un four solaire ou un atelier permettant aux élèves de déambuler dans l'école avec un capteur thermique pour détecter les pertes d'énergie. Les parents seront associés à certains de ces ateliers de 16h30 à 17h30

Les trois classes de CM participeront au concours « les petits champions de la lecture » en janvier/février

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h au monument aux morts en présence des enfants volontaires des classes CM qui chanteront la Marseillaise à cette occasion si la crise sanitaire le permet.

### -Projets concernant toutes les classes de l'école

#### - Le marathon des écoles :

Toutes les classes élémentaire ont participé à un marathon pour les CM ou à un semi marathon pour les CP/CE le lundi 18 octobre.

Tous les enfants d'une classe ont couru en même temps autour d'un carré de 200 m de périmètre et des observateurs ont rempli une grille composée de 210 cases pour le marathon et 105 cases pour le semi marathon, chaque case correspond à un tour du carré.

Le but étant que chaque classe relève le défi de compléter sa grille. Environ 300 classes participent à ce défi. Tous les marathons et semi marathons seront additionnés pour réaliser un tour de France, voire d'Europe, voire du monde.

Les enfants seront informés du nombre de kms réalisés par l'ensemble des classes participantes. A ce jour, 3931.73 kms ont été parcourus par 105 classes.

L'année dernière 20 classes avaient participé et parcouru ensemble 700 km !

#### - Spectacle de Noël

Les classes de maternelle et d'élémentaire verront un spectacle qui se déroulera dans la salle des fêtes le 14 décembre, le matin à 10h pour les maternelles et l'après midi à 14h pour les élémentaires.

La maternelle réfléchit à présenter un petit spectacle de Noël si la crise sanitaire le permet mais sans doute sans la présence des parents qui ne peuvent être accueillis dans la salle des fêtes sur le temps scolaire en raison du pass sanitaire obligatoire dans ce local municipal. Un goûter sera organisé l'après midi.

L'élémentaire organisera un goûter, si l'évolution de la crise sanitaire le permet, financé par la coopérative scolaire, constitué de brioches ainsi qu'un petit spectacle de chants inter cycle pour clôturer l'année 2021.

- Vente des pains au chocolat

La vente des pains au chocolat a repris tous les vendredis au prix de 1 euro, dont 30 centimes au profit de la coopérative scolaire.

- Photos

Les photos de classe ont eu lieu mardi 12 octobre pour la maternelle et les fratries maternelle et maternelle/élémentaire et le jeudi 14 octobre pour les classes élémentaires et les fratries élémentaire.

### **9) coopérative scolaire élémentaire:**

Montant 12 euros par enfant, bilan présenté par Mme Payen

Bilan Coopérative scolaire de l'élémentaire au 19 octobre 2021 :

Participations volontaires des familles :2238 euros soit 186 élèves sur 239 (77, 82%)

Subvention mairie Bourguébus : 14706 euros dont 5340.39 euros reversés à la Coopérative de la maternelle .

Participation APE pour le financement des transports lors des sorties scolaires et l'achat des ordinateurs portables notamment

### **Coopérative scolaire maternelle :**

Pour l'année civile 2021 :

- recettes :

subvention mairie : 5340,39

cotisation coop scolaire des parents : 1335,00 (102/136 soit 75 % de participation des familles)

Participation APE pour le transport lors des sorties scolaires et l'achat de jeux notamment à Noël ainsi que l'achat d'un ordinateur portable.

- dépenses :

projet danse : 2820,00

sorties scolaires : 635,50

projet nutrition : 990,00

cotisation OCCE : 383,70

+ achat de matériel et jeux pédagogiques

Nous remercions la mairie et l'APE pour leur participation importante et indispensable à la réalisation des projets pédagogiques de l'école.

## 10) Questions des parents d'élèves :

- 1- Comment les journées scolaires sont organisées en classe double?

Cette organisation a été présentée lors de la réunion de rentrée dans les classes par les enseignants concernés.

Cette organisation n'est pas un choix, cela nous est imposé par les effectifs.

Néanmoins, cette organisation présente des intérêts, notamment en termes d'écoute et d'autonomie : cela oblige à écouter la consigne au moment où elle est donnée (et non de faire autre chose à la place), et oblige à chercher, les enfants ayant tendance à vouloir obtenir une réponse tout de suite. L'enseignant est présent avec un groupe, pendant que l'autre groupe travaille en autonomie. Certaines découvertes de notions se font en commun et ce sont ensuite les tâches demandées qui sont différenciées.

- 2- Comment sont organisées les récréations en maternelle et en élémentaire

La réponse à cette question a été apporté au cours de ce conseil

- 3- L'activité jardin mise en place par Mme Céline CANUET il y a deux ans sera -t-elle reprise par un enseignant et/ou le périscolaire ?  
L'activité jardin en maternelle va-t-elle reprendre ?

En élémentaire, Mme Lynda LE VIGOUREUX a un projet jardin qui devrait faire suite au projet engagé par Mme Céline CANUET

En maternelle, pour le moment les carrés jardin derrière les algécos ne sont pas accessibles, il faut installer du grillage autour des évacuations des algécos, mettre une barrière... Une question se pose concernant l'ensoleillement de ce terrain coincé entre un mur et les algécos.

M. Le Maire indique que la municipalité et les habitants de Bourguébus travaillent à la mise en place d'un jardin partagé sur le terrain situé entre la mairie, l'école et la bibliothèque associative.

- 4- Peut-on envisager de diversifier les goûters proposés par la garderie le soir et d'adapter les quantités en fonction de l'âge des enfants ?

Mme Monchy en charge du périscolaire indique que ces goûters sont diversifiés et adaptés aux besoins des enfants ; laitage, biscuits, compotes ou fruits.

A la demande d'un parent, M. Le Maire indique que des parents peuvent venir déjeuner à la cantine ou venir sur le temps du goûter pour se rendre compte de ce qui est proposé aux enfants comme cela se faisait avant la crise sanitaire. Il suffit que les parents en fassent la demande auprès de la mairie.

- 5- Est-il possible de régler le feu de signalisation pour laisser aux enfants le temps de traverser la rue Val Es Dunes devant l'école élémentaire et un agent peut-il être remis en place pour faire traverser les enfants aux heures d'entrées et de sorties d'école?

M. Le Maire indique que le feu a été mis en place justement pour remplacer l'agent en charge de faire traverser les enfants. La durée du feu va être réajustée si besoin.

- 6- Peut-on déplacer le passage piéton devant la maternelle et situé dans un angle mort ne permettant pas une bonne visibilité de la circulation ?

M. Le Maire indique que l'emplacement de ce passage piéton répond aux normes de sécurité routière lesquelles ne permettent pas de le déplacer, il ne peut être rapproché de la sortie d'un parking notamment. Il est placé dans une zone 30 km/h.

7- La poubelle à la sortie de l'école côté stade est très souvent pleine et déborde. Pourrait-elle être vidée régulièrement afin d'éviter une partie des détritiques par terre ?

L'entretien de cette poubelle est à la charge de Caen La Mer, la mairie demandera que cette poubelle soit vidée régulièrement. A défaut, pour éviter une poubelle pleine qui déborde, la solution consiste à enlever cette poubelle.

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance du conseil d'école est levée à 20h40.

Prochain Conseil d'école : le 15 / 03 / 2022. Le troisième aura lieu le mardi 14 juin 2022

Les secrétaires de séance :

Mr Menoyot et Mme Lelièvre

La directrice :

Mme MADELAINE